

Première L

Thème de recherche : (double page 102/103) **Pourquoi l'ONU a-t-elle du mal à maintenir la paix après la guerre ?**

I) Une organisation internationale fondée après la guerre :

Genèse et création : documents 1 et 3 page 103

- La **conférence de Téhéran** en 1943 décide du **principe de l'ONU** par les alliés.
- La **Charte de San Francisco**, signée le 26 juin 1945, crée l'ONU, cette organisation réaffirme cette volonté de **sécurité collective**, s'engage à **protéger les droits de l'homme**, le « **droit des peuples à disposer d'eux mêmes** » (droit pour une nation de fonder un Etat) et la recherche de la justice et du bien-être.

Pays membres : carte page 102 :

L'ONU comprend, au moment de sa création en 1945, **51 Etats-membres** (presque tous les Etats, à l'exception des colonies) contre **193 membres aujourd'hui**.

II) Une organisation cherchant à maintenir la paix

Organisation: document 2 page 102

L'ONU dispose d'un **organe de discussion** (l' **Assemblée générale**, à **New York**) et d'un organe d'arbitrage (le « **Conseil de sécurité** », où les cinq vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale (*Etats-Unis, URSS, Chine, Royaume-Uni, France*) siègent de manière permanente et ont le **droit de veto**), **d'institutions spécialisées** (conseil économique et social, Cour internationale de justice, **UNICEF, UNESCO**, toutes basés dans les grandes villes mondiales) et d'une force armée (« **les casques bleus** » ou soldats de la paix).

Type d'actions :

L'ONU assure une **médiation dans les conflits** en envoyant les « casques bleus » maintenir la paix (*exemple en Corée en 1950, voir le chapitre sur la guerre froide*), juge les différends et les infractions en matière de droit international (le **Tribunal Pénal international** juge les crimes de guerre) et essaie d'**améliorer la vie des hommes** (**l'OMS** pour la santé).

III) Une organisation parfois impuissante :

Faiblesses : document 2 page 102

Les membres permanents du Conseil de sécurité disposent du droit de veto qui permet de bloquer une décision (et qui a paralysé l'action de l'ONU pendant la Guerre froide).

En 45 ans, le **droit de veto a été utilisé 242 fois**, principalement par les Etats-Unis et par l'URSS pendant la **guerre froide**.

Echecs dans son action :

Certains conflits, malgré l'intervention des casques bleus, **n'ont pu être empêchés** : les **guerres de Yougoslavie**, par exemple, dans les années 1990 ou bien la **seconde guerre d'Irak** qui n'a pas eu le consentement des Etats.

L'ONU est également en **charge du développement** par l'intermédiaire du **PNUD**, créé en 1966 même si la lutte contre l'extrême pauvreté a progressé les effets restent encore trop limités.